

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

*une demande de crédit d'investissement de Fr. 137'000.- pour l'acquisition de logiciels destinés à la facturation des énergies et à la gestion des stocks*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Préambule**

Les logiciels de facturation IS-E et de gestion de stock PCS ont été mis en service en 2006 afin de permettre au service des énergies de facturer les énergies fournies et d'assurer une gestion efficace de l'important stock de pièces diverses nécessaire à ses activités. Comme tout système informatique, et malgré une maintenance annuelle régulière, une mise à jour plus importante est maintenant indispensable. L'objet du présent rapport est de solliciter le crédit d'investissement nécessaire à cette opération.

**Descriptif du projet**

Le logiciel de facturation IS-E est utilisé par plus de 300 "services industriels" en Suisse. Il prend en compte la libéralisation du marché électrique, la gestion des abonnés, des multi-contrats (énergie, transport, taxes) et des installations (points de mesures aux normes européennes, compteurs, appareils de mesures à distance, etc.). Il permet entre autres :

- la gestion des données techniques et commerciales ;
- la facturation des énergies ;
- la gestion des clients et des abonnés ;
- le suivi clientèle (CRM) ;
- la gestion des installations ;
- le contrôle de l'application de l'Ordonnance en matière d'installations Basse tension (OIBT) ;
- la fourniture de statistiques.

Le logiciel OMRmarker, intégré à la solution IS-E, permet de gérer les impressions et la mise sous pli de manière facile et intuitive avec des codes spécifiques. Ce logiciel gère aussi l'intégration d'annexes aisément. Le logiciel ProConcept ERP est un logiciel de gestion intégrée modulaire. Il regroupe les applications gestion des achats, gestion des stocks, gestion de la relation clients et fournisseurs, gestion financière (débiteurs).

La mise à jour des logiciels IS-E et OMRmarker, appelée aussi « Migration 2012 », comprend les améliorations suivantes :

- passage à une ergonomie de type « Office 2010 » avec une nette amélioration de la visualisation des documents sur écran ;
- mise en place du logiciel permettant l'édition d'e-factures ;
- accélération de la rapidité de traitement grâce aux nouvelles technologies « .net » ;

- nouvelle possibilité de facturation multi-lots ;
- workflow (processus) intégré permettant une automatisation partielle des tâches répétitives telles que la gestion des mutations ;
- nouveaux processus pour la gestion de l'OIBT ;
- renforcement des processus de gestion de la facturation et de l'impression assurant une plus grande rapidité d'exécution ;
- utilisation des fonctionnalités du CRM (Customer Report Management - Gestion des relations clients) rendue plus attractive et rapide ;
- gestion des documents attachés simplifiée ;
- et plus de 300 adaptations et améliorations d'écrans, de données, de rapports, etc..

La mise à jour du logiciel ProConcept ERP, en terme technique « PCS 10.3 », comprend les améliorations suivantes :

- passage à une ergonomie de type « Office 2010 » avec une nette amélioration de la visualisation des documents sur écran ;
- accélération de la rapidité de traitement grâce aux nouvelles technologies « .net » ;
- amélioration de la gestion des débiteurs ;
- intégration automatique des frais de rappel ;
- plus de 120 adaptations et améliorations d'écrans, de données, de rapports, etc..

Par souci d'efficacité, l'Office informatique communal effectuera les mises à jour nécessaires sur les 61 postes de travail (PC) utilisés au sein de SEY.

## Serveurs

Actuellement, toutes les données d'IS-E et de ProConcept ERP sont stockées sur un serveur commun à l'informatique communale. Lors de l'impression des quelques 18'000 factures mensuelles, la charge système est élevée et pose quelques problèmes.

Pour améliorer l'efficacité du système, et surtout pour des raisons de sécurité, la société Prime Technologies SA, fournisseur des logiciels concernés, recommande vivement la mise en place d'un serveur séparé spécifique au SEY. De l'avis de l'Office informatique communal, le passage sur le nouvel environnement de virtualisation, une augmentation de mémoire et l'utilisation de versions 64 bits des systèmes d'exploitation régleront les problèmes de performance. L'impression des factures ne sera plus effectuée au travers du serveur d'impression commun, mais directement gérée par le serveur applicatif ISE / OMRmarker.

## Boussole 21

Cette migration ne modifiant pas ou alors que de manière insignifiante l'impact environnemental de l'utilisation des logiciels concernés, l'évaluation environnementale de cet investissement est abandonnée.

## Coût et financement

Le projet proposé ci-dessus induit une dépense de Fr. 137'000, répartie comme suit :

• migration 2012 du logiciel IS-E et OMRmarker	Fr. 34'100
• logiciel e-facture	Fr. 7'700
• mise à jour ProConcept ERP 10.3	Fr. 20'900
• serveur Upgrade mémoire ESX	Fr. 3'000
• base de données SQL-Server Std Core 2 Lic.	Fr. 10'800
• Oracle Database Standard Named User Plus (8 utilisateurs supplémentaires)	Fr. 2'500
• Windows Server DataCenter 2 ProcSL	Fr. 3'800
• stockage supplémentaire	Fr. 3'500
• mise à jour des postes de travail	Fr. 40'000
• main-d'œuvre Office informatique communal	Fr. 2'000
• réserve, imprévu (10%)	Fr. 8'700
<b>Total</b>	<b>Fr. 137'000</b>

Un montant de Fr. 200'000.- figure au Plan des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à Fr. 32'000.-, dont Fr. 1'900.- pour les intérêts variables du capital investi, Fr. 2'700.- pour la maintenance annuelle et Fr. 27'400.- pour l'amortissement, calculé sur 5 ans.

### Réalisation

Sous réserve de l'approbation du crédit d'investissement, la mise en œuvre de ce projet est provisoirement planifiée en été 2013, les autres utilisateurs romands de cet outil informatique ayant effectué cette opération en 2012, ou l'ayant prévue au début 2013.

Cette mise à jour sera aussi l'occasion de parfaire la formation des utilisateurs de ces logiciels. En effet, ces derniers ne sont actuellement pas utilisés de manière optimale en raison d'un manque de connaissances des fonctionnalités du système (ces coûts de formation sont intégrés aux montants susmentionnés).



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

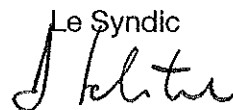
décide :

Article 1: La Municipalité est autorisée à acquérir les logiciels de facturation IS-E et de gestion des stocks PCS ;

Article 2: Un crédit d'investissement de Fr. 137'000.- lui est accordé à cet effet ;

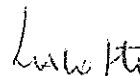
Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte no 6806 « Logiciels SEY » et amortie en 5 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  


D. von Siebenthal

La Secrétaire



S. Lacoste

Déléguée de la Municipalité : Madame Gloria Capt, municipale des énergies

